



Fausse publicitaire d une agence immobilier

Par **hajar**, le **17/09/2007** à **16:01**

BONJOUR
J AI LOUE UN APPARTEMENT LE 09/05/2007 SUR L ANNONCE SE LOGER ILS ONT MARQUE 40M² A 700€ JE L AI LOUE POUR FAIRE UN DOSSIER DE REGROUPEMENT FAMILIALE POUR MON MARI ET JE L' AI BIEN PRECISE
LE JOUR DE L ENQUETTE DE L ANAEM ILS ONT CONSTATE QUE L APPARTEMENT FAIT 28M² ET MON DOSSIER DE REGROUPEMENT FAMILIALE VA ETRE REFUSE
J AI JUSTE LA PHOTOCOPIE DE L ATTESTATION DE LOYER OU C EST BIEN MARQUER 40M²
J AI ETE VOIR LE CONSILIATEUR DE JUSTICE DE LA MAIRIE D IISY LES MOULINEAUX IL A FAIT LE NECESSAIRE MAIS L AGENCE ILS VEULENT JUSTE ME REMBOURSER LES HONORAIRES
JE VEUX SAVOIR SI J AI LE DROIT D AVOIR LE REMBOURSEMENT D UNE PARTIE DES LOYER QUE J AI PAYER 700€ POUR 28M² ALORS QUE POUR MOI C ETE 40M² ET DE ME TROUVER UN LOGEMENT DE 40M² MEME LOYER DANS LA MEME VILLE 92130/92100
LA JE DOIT QUITTER L APPARTEMENT LE 22/09/2007 ET J AI TOUJOURS PAS TROUVER D A PPARTEMENT CAR ILS DEMANDENT TROIS FOIS LE LOYER ET MON SALAIRE NET C EST 1090€+UNE PETITE RENTE DE 400€